

Méthanisation : actions 2020 et retours d'expérience

- Action nationale 2020 - RETEX
- Non-conformités relevées
- Attendus réglementaires
- Focus sous-produits

2020 : action nationale de contrôle méthanisation

- Suite Lubrizol : action de contrôle sur les risques de pollution (notamment rétention) mais aussi les risques accidentels et incendie
- Une quinzaine d'inspections dans la région
- Support d'inspection et formation des inspecteurs (INERIS)
- Entre-temps : accident de Châteaulin (août 2020) = débordement d'une cuve de digestat en l'absence d'opérateur (site automatisé). 400 m³ déversés
50 communes privées d'eau



Non-conformités relevées (1/2)

- Méconnaissance AMPG
- Consignes de sécurité insuffisantes, et/ou non affichées, et/ou non connues (mise en sécurité, interventions, permis de feu, etc)
- Défaut d'appropriation des règles de sécurité (conduite à tenir en cas d'incident, principes ATEX)
- Défaut d'enregistrement /signalement des incidents
- Registres de maintenance (contrats d'entretien)
- Absence de suivi de certains paramètres (qté de biogaz produite, pression, étalonnage des instruments)
- Modifications (intrants, stockages, zone de chalandise) non prévues dans le dossier

Non-conformités relevées (2/2)

- Absence de contrôle périodique (6 mois, puis 5 ans)
- Absence de rétention, ou défaut d'étanchéité, ou configuration des réseaux/bassins de collecte non conforme
- Défauts de signalisation (ATEX, id° canalisations)
- Torchère (emplacement, déclenchement < soupapes)
- Clôtures de fosse
- Attention aussi aux limitations en capacité d'injection saisonnière dans le réseau
- Bruits (filtre biogaz ou pb d'injection supra)

Enseignements inspecteurs / INERIS

- Conception : dispositif de rétention +/- trappes de vidange
- Conception : absence de post-digesteur
- Connaissance des paramètres de surveillance (pression soupapes, audits visuels de maintenance)
- Détecteurs de gaz en milieu confiné
- Sécurité du personnel (détecteurs de gaz portatifs)
- Torchère = zone ATEX
- Vérifications régulières des sondes/détecteurs (cf Châteaulin)
- « *pour l'agrément sanitaire vous pouvez voir ça plus tard* »

Évolutions réglementaires attendues

- Discussions portant sur conception des dispositifs de rétention (étanchéité, //bassins d'orage), présence de personnel sur site et/ou encadrement de la supervision
- AMPG rubrique 2781 (pas encore en consultation)
- **Evolutions prévues (sous réserve) sur régime A notamment :**
 - Surveillance niveaux de stockage, couverture (nv. Install°), surveillance paramètres process
 - Étanchéité ou drainage de la rétention
 - Prévention des incendies : delta capacités de stockage biogaz et de destruction de biogaz, prévention échauffements produits solides
 - Distances sources de feu, raccords tuyauteries, port détecteur multigaz en zone ATEX, programme de maintenance (soupapes, etc)

Mémo rubriques connexes (1/2)

- Rubriques stockage ou traitement de **matières premières** à ne pas oublier, même si fait partie de l'unité de méthanisation :
 - Silos (2160)
 - Hangars de fourrages, paille (1530)
 - Déconditionneur (2791)
- Stockage et utilisation du biogaz :
 - Contenu des digesteurs : on ne classe pas (compris 2781)
 - Autres stockages : gaz épuré (4718), ou non épuré (4310)
 - Equipements sous pression (y.c. CO2)
 - Combustion (2910C)

Mémo rubriques connexes (2/2)

- **Stockage du digestat :**

- Pas de classement sur le site de méthanisation
- Sauf si stockage digestat provenant d'une autre unité : 2716
- Stockage déporté avant épandage :

Hypothèse 1 : digestat sous DigAgri :

- si stockage déporté chez un tiers => stockage visé par la 2171 avec instruction indépendante du méthaniseur,
- si stockage déporté chez l'exploitant du méthaniseur => pas de classement mais mention dans l'AP

Hypothèse 2 : digestat faisant l'objet d'un plan d'épandage

- Si uniquement apport d'un seul méthaniseur et géré par l'exploitant du méthaniseur => considéré comme annexe, intégré au plan d'épandage reste celui du méthaniseur
- Si plusieurs origines => classement 2716 (plan d'épandage différent du plan d'épandage méthaniseur)

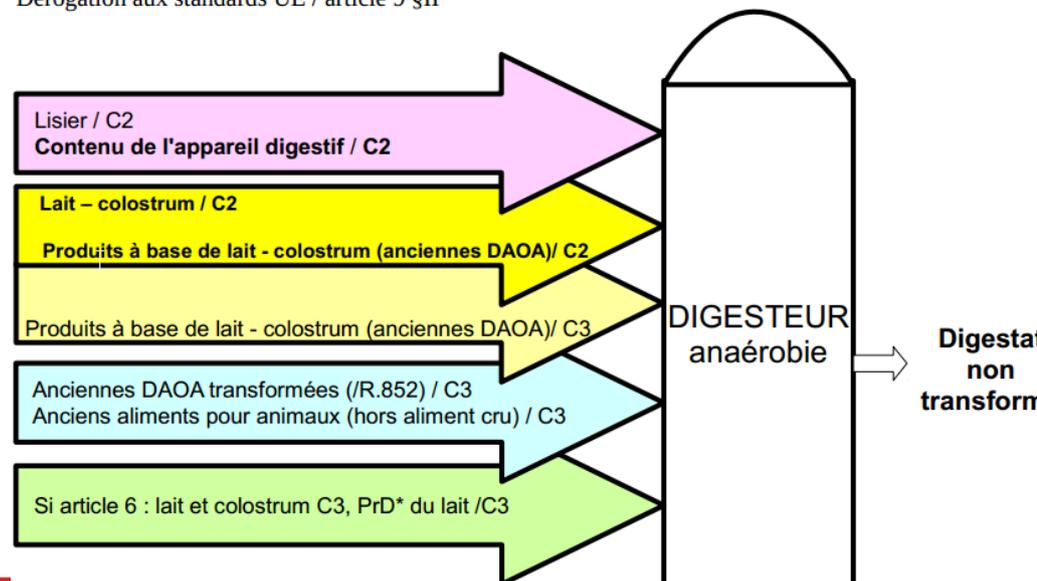
Focus « sous-produits »

- Hygiénisation : parution IT DGAL/SDSPA/2020-41 du 21/01/2020 => position nationale harmonisée sur l'acceptabilité des demandes de dérogation
- Fiches techniques sur <https://agriculture.gouv.fr/les-sous-produits-animaux-et-les-produits-qui-en-sont-derives-valorisation-et-elimination>

Schéma récapitulatif :

Dérogation aux standards UE / article 9 §II

- Lien avec la valorisation des biodéchets
- Projet de CDC DIGAGRI unique



Liens utiles

- Aïda (textes, rubriques)
- <https://www.ineris.fr/fr/recherche-appui/focus/methanisation>
 - règles de sécurité des installations de méthanisation agricole
 - étude des risques et retours d'expérience en méthanisation agricole
 - Guide *Vers une méthanisation propre, sûre et durable - Recueil de bonnes pratiques en méthanisation agricole*
- Appui aux agriculteurs méthaniseurs : AAMF